

Éditorial...

Le 4 avril dernier, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) a arrêté, à l'unanimité, le projet du deuxième plan climat air-énergie territorial (PCAET) qui, une fois adopté, sera mis en œuvre sur la période 2026-2031. Il s'inscrit dans un contexte global qui vise à la neutralité carbone en 2040, à se préparer au changement climatique (+ 4°C en 2100), à s'inscrire dans les objectifs de la loi climat et résilience de 2021 (trajectoire de consommation foncière visant le zéro artificialisation nette en 2050) et à atteindre les objectifs de la Nouvelle-Aquitaine fixés par le schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), dont l'année de référence est l'année 2018 :

- émission des gaz à effet de serre (GES) : - 45% en 2023 et - 75% en 2050 ;
- consommation d'énergie finale : - 30% à l'horizon 2030 ;
- part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale : 50% en 2030 et 100% en 2050.

Les objectifs du premier plan climat qui arrive à son terme, pourtant jugés très ambitieux ont été atteints : réduction des émissions des GES de 16,5% pour 15% visés, consommations énergétiques réduites de 11% pour 9% visés, part des énergies renouvelables à 13,3% pour 14% visés et enfin le développement des énergies renouvelables et réutilisables atteint 317 GWh pour 320 GWh visés. Ces résultats sont encourageants.

Le second plan climat fixe pour 2031 des objectifs tout aussi ambitieux qui s'inscrivent dans la trajectoire voulue (référence (2018) :

- émission des gaz à effet de serre (GES) : - 46% soit passer de 701 000 tonnes à 382 000 tonnes équivalent CO₂ ;
- consommation d'énergie finale : - 40% soit passer de 3 171 GWh à 1 900 GWh ;
- production d'énergies renouvelables et réutilisables : + 190% pour passer de 276 GWh à 800 GWh ;
- séquestration carbone en flux annuel : accroître de 7% pour atteindre 64 000 tonnes équivalent CO₂ (56 000 t en 2018).

Toutes les politiques publiques doivent s'aligner sur le plan climat pour atteindre ces objectifs : programme local de l'habitat (PLH), plan des déplacements urbains (PDU) et plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Des actions sont, sans attendre, déjà programmées et d'autres sont à venir.

La commune de Rontignon s'engage aussi de façon délibérée pour l'atteinte de ces objectifs en apportant sa pierre à cet édifice en intégrant le dispositif des communes engagées pour le climat en élaborant un plan d'action qui lui est spécifique. Le récent audit énergétique réalisé sur les bâtiments communaux (mairie, école, foyer André-Houdard, vestiaires du stade) montre qu'il est possible de réduire de 69% les consommations énergétiques en investissant judicieusement (isolation, systèmes de production d'eau chaude sanitaire, géothermie sur nappe, etc.). Les émissions de CO₂ seront alors réduites de 89%.

Certes, l'investissement est significatif puisque estimé à 585 000 € mais avec un niveau de subventions de 50% et un retour sur investissement d'une douzaine d'années. L'enjeu est important et il est donc envisagé de lancer les premières études dès cette année car ces investissements seront générateurs d'économies de fonctionnement !

Victor Dudret.



focus sur notre patrimoine...

La mairie de Rontignon.



Peu se souviennent aujourd'hui du bâtiment de la mairie au début du XX^e siècle...

Sur la photo à gauche, les arbres viennent jusque devant le bâtiment dans lequel la mairie n'occupe alors qu'une pièce au rez-de-chaussée avec l'accès par la porte à droite, avec quelques marches.

Le reste du bâtiment était réservé à l'institutrice, comme logement de fonction.

Derrière, on voit l'école (classe actuelle de madame Riutort) qui avait une classe unique et une seule pièce d'enseignement du primaire ; et plus à l'est un petit préau pour les écoliers et un



La deuxième photo, dans les années 60, montre qu'un muret a été ajouté côté rue ; il n'y a plus d'arbre devant le bâtiment et le préau, quant à lui, sert de stationnement.

Quand, à la fin des années 1970, une classe de maternelle est créée celle-ci vient s'installer en lieu et place de la mairie (porte sur le côté).

Le logement de fonction ne servant plus, la mairie occupe désormais le reste du bâtiment.

A gauche, une photo prise devant la porte de la mairie, dans les années 1950.



Présentation de notre nouveau secrétaire général de mairie Monsieur Denis DROUILLARD.

Denis, 42 ans, est palois d'origine. Il est installé sur la commune de Mazères-Lezons depuis avril 2021. Père de famille d'une fille de 5 ans et d'une belle fille de 16 ans, Denis est diplômé d'une maîtrise de chimie.

Après ses études, il s'est rapidement réorienté et a créé une entreprise de collecte de déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), un an avant la collecte gratuite par les pharmacies... ce contexte l'a contraint à un nouveau départ.

Denis a alors intégré une formation dans la fonction publique territoriale. Titulaire du concours C en 2019, Denis a tout d'abord été secrétaire de mairie stagiaire sur la commune de Lacommande avant de devenir titulaire à ce poste avec un complément au pôle renfort du centre de gestion de Pau. En 2022, il rejoint le syndicat intercommunal à vocation scolaire de la région de Garlin au poste de gestionnaire des finances et des ressources humaines, avant d'être en disponibilité sur l'année 2024, puis d'être recruté le 1^{er} janvier 2025 par notre commune.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Denis !

La mairie est ouverte au public tous les jours ouvrés de 16h00 à 17h30.



Travaux dans l'espace public « La Cassourade » et au parvis du foyer André-Houdard.



L'espace « la Cassourade » où, avec le temps, les platanes ont remplacé les chênes, est un espace connu de tous et utilisé notamment en passage par celles et ceux qui viennent jouer à la pétanque, au basket ou à la pelote, et utiliser les deux tables de pique-nique.

La municipalité souhaitait installer une aire de jeux pour enfants (ancien tobogan enlevé en 2017). Un projet a été réfléchi avec le conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE) pour requalifier l'ensemble de l'espace avec le souhait de pouvoir déambuler à l'intérieur, notamment pour les personnes à mobilité réduite (aménagement de 2 rampes d'accès, cheminements praticables), trouver des jeux pour enfants en harmonie avec le lieu, création de jeux dans la cour de l'école avec végétalisation, avoir un espace couvert qui puisse être utilisé par tout le monde, une réappropriation du lavoir, élément patrimonial.

Une équipe de maîtrise d'œuvre, le bureau d'études TERRITÒRI, a été sélectionnée ; il a été décidé d'inclure une phase de travaux conditionnelle avec l'aménagement du parvis devant le foyer André-Houdard. En effet, ce « parking », très utilisé notamment le matin et le soir pour l'école, présentait des problèmes en termes de sécurité, les voitures faisant des manœuvres au milieu d'enfants. La municipalité décide d'en faire un parvis piétons qui mettrait en valeur la place de l'École, dans le

prolongement de l'aménagement de la Cassourade.

Les travaux ont été réalisés sur deux années budgétaires : une tranche ferme pour l'aménagement et l'équipement de l'espace public réalisée en 2024, une tranche conditionnelle pour l'aménagement de la place de l'École qui vient de se terminer.

Ce projet a été accompagné par plusieurs partenaires pour un montant total de 223 468,10 €. La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été servie par l'État à hauteur de **33 887,10 €**. Le département des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre de l'aide aux communes est intervenu à hauteur de **92 442,00 €**. Enfin, la communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) avec ses fonds de concours a apporté un financement de **97 139,00 €**.

L'idée de la paysagiste était de réutiliser les déblais en remblais pour la création des buttes, en y intégrant les jeux, d'installer une structure accro-ludique entre les platanes en place (après étude phytosanitaire). Le seul élément non réalisable a été l'ouverture d'une noue depuis le canal des Moulins pour remettre en eau le lavoir, problème technique en raison du dénivelé.

en TTC	Tranche ferme		TOTAL RÉEL tranche ferme	Tranche conditionnelle	TOTAL OPÉRATION
	2023	2024		2025	
Honoraires de maîtrise d'œuvre	21 450,00 €	9 420,00 €	30 870,00 €	3 600,00 €	34 470,00 €
Frais d'études (dont publications)	10 028,96 €	6 473,88 €	16 502,84 €	/	16 502,84 €
Travaux	2 616,00 €	272 799,57 €	275 415,57 €	79 000,00 €	354 415,57 €
TOTAL	34 094,96 €	288 693,45 €	322 788,41 €	82 600,00 €	405 388,41 €





Dans ce nouveau numéro, faisons connaissance avec **Evelyne Yven-Hardy et François Hardy**.

Ils ont décidé de poser leurs valises dans notre village il y a un an.

Evelyne et François sont tous les deux originaires du Havre où ils ont fait une grande partie de leur vie.

Ils se rencontrent une première fois dans leur jeunesse. Évelyne est comptable, François travaille dans la réparation navale ce qui lui engendrera plus tard des problèmes médicaux, d'où son désir de profiter de la vie au maximum.

La vie les sépare. Chacun suit son chemin. Chacun a un fils. François évolue au sein d'un club de rugby où il sera à la fois joueur, éducateur, vétéran... Passionné de théâtre, il fait partie d'une troupe et fait de belles rencontres avec de grands comédiens.

Les hasards de la vie les font se retrouver vers la cinquantaine et reprendre leurs chemins ensemble.

Ils se marieront, feront de nombreux voyages et l'envie de quitter la Normandie les titillera.

Passionnés de montagne depuis leur jeunesse, ils décident de s'en rapprocher. Lors d'un séjour en Béarn, l'environnement les séduit. C'est décidé. À la retraite, ils déposeront leurs valises ici. Après quelques péripéties, quelques désillusions lors de ce départ à la retraite, les planètes s'alignent et ils trouvent un logement au sein du bourg. Les voilà nouveaux habitants du village de Rontignon en février 2024. Curieux de tout, et dans la volonté de s'intégrer à leur nouvel environnement, ils s'inscrivent à de nombreuses activités (yoga, gym ...), participent à la vie du village (dépouillement lors d'élection...), deviennent bénévoles au centre social Cap de Tout (aide aux devoirs pour Evelyne, animateur d'un atelier théâtre pour François) et trouvent toutes les structures médicales dont ils ont besoin.

François a même pour projet de développer son propre atelier théâtral sur la commune. Il est dans la réflexion de mettre cette activité en place à la rentrée prochaine.

Evelyne et François sont unanimes : ils sont là où ils doivent être.

Nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur à Rontignon .

Une entreprise.....



DSZ soins énergétiques.

Didier SANCHEZ, autoentrepreneur, est énergéticien sur notre commune depuis 5 ans. Il pratique le reiki (soins qui permettent de rééquilibrer les énergies d'une personne afin de diminuer le stress, améliorer la qualité de vie, ...), ainsi que le nettoyage énergétique des lieux, le passage d'âme.

Ces soins durent en moyenne de 45 minutes à 1 heure et sont réalisés chez le client avec utilisation si besoin d'un pendule ou d'un tambour médecine. Didier se tient à votre disposition, si vous souhaitez plus de renseignements sur l'ensemble de ces soins.

Téléphone : **06 65 22 41 00** - Courriel : dsz.soinsenergetiques@gmx.fr

Site Internet : didiersnchz.wixsite.com

Une association.....

L'ASMUR change de tête mais pas d'ambitions.

Après 33 ans de présidence à la tête de l'Association Sportive Mazères-Uzos-Rontignon (ASMUR), Jean **CARRÈRE** a souhaité passer la main l'année dernière à un fidèle du club, Bruno **ZIÉ-MÉ**, élu à l'unanimité par les membres du conseil d'administration du club puis par l'assemblée générale en mai 2024.

Bruno **ZIÉ-MÉ**, expert-comptable, habitant de Rontignon, est membre de l'ASMUR depuis 32 ans où il a évolué en tant que joueur de l'équipe première à partir de 1992. Il s'est ensuite illustré comme entraîneur de l'équipe réserve plusieurs années et comme entraîneur des jeunes U17 du club durant une saison. L'évolution naturelle l'a amené ensuite à intégrer le conseil d'administration du club comme dirigeant puis trésorier et aujourd'hui président.

A 61 ans, Bruno **ZIÉ-MÉ** arrive à concilier son activité professionnelle (un cabinet comptable à Rontignon et un autre à Toulouse) avec sa fonction à l'ASMUR grâce à des soutiens importants au sein du club.

L'ASMUR, c'est 525 licenciés, 18 équipes de football, 50 dirigeants, 10 éducateurs diplômés, 1 salarié, 2 contrats d'apprentissage, 4 services civiques et enfin 26 membres au conseil d'administration. Son budget dépasse les 200 000 euros chaque année.

Le pôle sénior (équipes A, B et C) est dirigé par le coach de l'équipe fanion, Jean-Noël **LATOURE**,

Le pôle jeunes (équipes U18 à U12) est dirigé par un responsable technique jeunes, Lorenzo **MARIZ**,

L'école de foot (U11 à U6) est dirigé par Mickael **DA ROCHA**, professeur d'EPS à Oloron-Sainte-Marie, habitant de Mazères-Lezons.

L'équipe sénior de l'ASMUR évolue cette année au plus haut niveau régional (Régional 1) ce qui en fait actuellement la meilleure équipe du Béarn après le PAU FC.

Le club vient de se doter tout récemment d'un nouveau logo destiné à moderniser et dynamiser son image.

Le club bénéficie de nombreux sponsors et de mécènes professionnels et particuliers qui l'aident et qui lui sont indispensables pour boucler son budget chaque saison (les subventions cumulées octroyées par les 3 communes de l'ASMUR ne représentent que 7 % du budget annuel du club).

De nombreux habitants de nos 3 villages ont également soutenu le club au travers des dons récoltés grâce à l'opération « calendriers 2025 ».

La composition du bureau de l'ASMUR est actuellement la suivante :

Président : **Bruno ZIÉ-MÉ**

Vice-président pôle sénior : **Fabrice BERTHET**

Vice-président pôle jeunes : **Melchior LOPEZ**

Vice-président pôle école de foot : **Christophe ALVÈS**

Trésorier : **Jean CARRÈRE**

Trésorier adjoint : **Régine CONTE**



Déplacement des containers à verres.

Suite aux travaux de la place de l'école avec création d'un parvis devant le foyer André Houdard, les 2 containers à verres et le point relais ont dû être déplacés le nouvel aménagement ne permettant plus aux véhicules de pénétrer sur le parvis et à l'engin de lavage de faire demi-tour.



La direction du développement durable et des déchets de l'agglomération a mis à l'étude plusieurs sites.

Nous vous indiquerons l'emplacement retenu lors du prochain Reflets et sur les réseaux sociaux (Facebook, IntraMuros).

Présence Verte.

L'association souhaite proposer une réunion d'information sur les risques de chutes à l'intérieur et à l'extérieur. Les personnes intéressées par cette réunion doivent se signaler en mairie **avant le mercredi 30 avril**.



Arrivée du nouvel agent technique.

Suite au départ de Vincent FENU le 31 décembre 2024, un nouvel agent a rejoint les services de la commune le 8 février dernier. Bienvenue à **Bernard LAFFITTE !**



Sensibilisation contre l'utilisation intempestive des klaxons en campagne.

Nos routes de campagne sont synonymes de calme et de sérénité, où humains et animaux cohabitent en harmonie.

Cependant, l'utilisation excessive des klaxons de voiture peut perturber cette tranquillité et avoir des conséquences néfastes sur la faune locale. Cela peut entraîner des réactions de panique, les poussant à s'enfuir précipitamment, ce qui augmente le risque d'accidents, tant pour les animaux que pour les conducteurs.

Il est essentiel d'adopter une conduite respectueuse pour préserver la tranquillité et la sécurité de la faune sauvage en évitant l'utilisation du klaxon sauf en cas d'urgence, et en réduisant la vitesse pour mieux anticiper les mouvements des animaux.

La campagne est un espace précieux où la nature et ses habitants doivent être respectés.

Adoptons une conduite responsable et sensibilisons notre entourage à l'importance de cette démarche pour le bien-être de tous.



Galette des aînés.

Le dimanche 26 janvier, comme chaque année, a eu lieu le traditionnel goûter des aînés autour de la galette.

Il est organisé par le comité consultatif de l'action sociale (CCAS). Ce fût un moment convivial où une quarantaine de personnes ont pu échanger entre elles et le conseil municipal.



Subventions aux associations.

Lors de sa séance du 24 février 2025, le conseil municipal a délibéré comme suit :

ASSOCIATION	VOTANTS	EXPRIMÉS	P	C	A	MONTANT
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA) DE RONTIGNON	11	11	11	0	0	500 €
ADMR DES COTEAUX	11	11	11	0	0	200 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI NARCASETET-RONTIGNON	9	9	9	0	0	300 €
ARCHE DE NEO	11	11	11	0	0	500 €
FNACA SECTION DE GELOS	11	11	11	0	0	100 €
ASM PAU ENDURO	11	11	11	0	0	400 €
TRAILEURS DES COSTALATS	11	11	11	0	0	200 €
ROULEZ-SENIORS	11	11	11	0	0	450 €
ASSOCIATION SPORTIVE MAZERES-UZOS-RONTIGNON (ASMUR)	11	11	10	1	0	3 800 €
TOTAL (au profit des associations) :						6 450 €

Ecole.

N'oubliez pas de préinscrire votre enfant à l'école maternelle pour la rentrée 2025/2026. Pour cela, rendez vous à la mairie au plus tard fin avril afin de procéder à la constitution du dossier.



Location du matériel communal.

La commune vient d'investir dans l'achat de 2 chapiteaux de 3 m x 6 m, en remplacement du grand qu'elle possédait, celui-ci étant devenu obsolète. Ils viennent en complément des deux plus petits déjà acquis. Ils sont proposés à la location.

Les tarifs :

1. Chapiteau 3 m x 3 m = **40 €** au forfait
2. Chapiteau 3 m x 6 m = **100 €** au forfait

Pour rappel, les tables et les chaises sont louées 20 € le lot pour 20 personnes.



AGENDA

19 avril au 5 mai : vacances de printemps

8 mai : commémoration

20 juin : fête de l'école

28/29 juin : fêtes du village

14 juillet : fête nationale